



7 - 13 ans

### CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74  
3 avenue de la plaine - BP 340  
74 008 Annecy  
Tél: 04.50.52.30.00  
ufoval@fol74.org

**En savoir plus :** [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

#### Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.

## Canal du midi

### Péniche

#### Centre de vacances Péniche Réf. 074014001

Bienvenue à bord ! Une aventure insolite, un séjour au fil de l'eau... La péniche "Carabosse" accueille 24 marins d'eau douce pour une semaine de croisière sur le canal du Midi !

Au programme : activités sportives et ludiques (escalarbre, balades à vélo, grands jeux, baignades en piscine, slackline, mëlky, pêche à la ligne...), activités culturelles (visite de villes, villages, musées) et manuelles (initiation à la cuisine, land art, observation de la conduite de la péniche et des manoeuvres d'éclusage et d'amarrage, initiation aux noeuds marins...).

#### Le Centre :

La péniche "Carabosse" est une embarcation traditionnelle de 30 m de long par 5 m de large confortablement aménagée avec cuisine, sanitaires, grande salle, terrasse encastrée, pont supérieur, 4 compartiments cloisonnés avec lits superposés et 3 cabines à l'avant.

Le Canal du Midi relie les grandes régions du Languedoc, du littoral au Minervois. La péniche navigue à 6 km/heure cela permet au groupe de découvrir le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans ! Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent, chaque instant est l'occasion d'une nouvelle découverte.



**Déroutement du séjour :** La péniche navigue à 6 km/h et permet de découvrir tout au long du séjour le parcours merveilleux de ce canal créé il y a plus de 300 ans. Les paysages, les ouvrages d'art, les écluses, les ponts canaux défilent. Ce séjour riche et diversifié alterne navigation et activités aquatiques, culturelles, sportives et ludiques variées.

La navigation et la vie itinérante sur une péniche sont un mode de vie à la fois original, nouveau, riche en découvertes et aussi un peu inhabituel, « hors du temps ». On se déplace au rythme du bateau, ce qui permet de découvrir le Canal du Midi et ses richesses en histoire, patrimoine, faune, flore... mais aussi et surtout de découvrir le bonheur de vivre ensemble à bord, dans un milieu autre où l'on apprend à partager. La vie collective est totale ce qui permet d'aborder le quotidien (activités, loisirs, repas, sommeil) d'une manière différente de ce que connaît l'enfant habituellement dans son milieu familial et scolaire.

**Navigation :** Pour devenir un vrai marin d'eau douce, une initiation au matelotage et aux nœuds marins s'impose. Et tout au long du séjour, les petits marins pourront observer la conduite de la péniche, les manœuvres d'éclusement et d'amarrage... Lorsque la péniche est à quai, le temps est consacré à la découverte ou aux activités.

**Accrobranche (1 séance) :** C'est au parc « Azimut Aventures » à Portiragnes-Plage que les enfants vont pouvoir vivre une demi-journée de folles sensations. Les encadrants du parc sont diplômés d'Etat. Chaque enfant est équipé d'un baudrier, d'une longe et de mousquetons. Au milieu des grands pins et platanes centenaires les enfants ont à leur disposition pas moins de 17 parcours (accessibles en fonction de la taille de chacun), et 700 m de tyroliennes sur plus de 140 ateliers.

**Slackline (1 séance) :** Faire de la « slackline » consiste à marcher sur une sangle tendue entre 2 arbres, qui sont monnaie courante le long du canal. Les enfants se mettent en binôme pour y parvenir : un sur la « slack », l'autre au sol pour aider l'équilibriste avec la main ou l'épaule.

Lorsque l'équilibre est trouvé, plusieurs « figures » sont possibles : marcher en arrière, rester sur un pied, faire demi-tour... les plus agiles tenteront de faire un saut et d'atterrir sur la sangle ! L'activité est encadrée par l'équipe du séjour.

**Et aussi...:** En plus de tout cela, de la pêche à la ligne mais aussi du sport, une randonnée aquatique et des activités ludiques ou culturelles autour du canal agrémentent les journées. Et pour les cuisiniers en herbe, des ateliers de cuisine ludiques afin de confectionner de bons petits plats équilibrés, à base de produits locaux et bien évidemment des journées à thème viendront pimenter les activités quotidiennes. Et pour rafraîchir tout ce petit monde, de nombreuses baignades en mer, en piscine, en lac et en rivière sont bien entendu de mise ! Toutes les activités et visites sont proposées aux enfants et sont réalisées selon leurs désirs et envies.

**Vivre ensemble avec citoyenneté :** La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences. C'est aussi, permettre aux enfants de s'épanouir au sein d'un groupe, en acceptant les règles de vie qui garantissent la sécurité et la liberté de chacun. Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée. Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation. Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

*A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...*

*De plus le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid19*

## Vie Quotidienne

Une directrice, un animateur pour 8 enfants en moyenne dont une assistante sanitaire et un surveillant de baignade. La péniche est conduite et manœuvrée par deux membres d'équipage : Catherine, capitaine et Périne, responsable de bord. Le Canal du Midi n'a plus de secret pour elles. Elles feront partager leur savoir avec passion et guideront le groupe tout au long du séjour. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

**L'alimentation :** Les repas seront à base de produits frais et locaux. Ils seront préparés à bord, par la directrice qui est aussi cuisinière, avec l'aide des enfants qui le souhaitent. Chacun pourra lui donner un petit coup de main et ainsi mettre ses connaissances et compétences au service du groupe. Les enfants peuvent amener leurs propres recettes de cuisine afin d'en faire profiter les copains du séjour. Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

**Linge :** Chaque enfant aura la responsabilité de ses affaires. Il aura la possibilité de laver le petit linge à la main à terre (lessive fournie). Il faut prévoir des vêtements solides, peu fragiles et faciles à laver. Il est important de bien marquer les vêtements au nom de votre enfant ! Pour les baignades en piscine, obligation d'avoir un slip de bain, pas de caleçon. Il est impératif de fournir à votre enfant une paire de baskets confortables et un petit sac à dos pour qu'il puisse porter ses affaires lors des sorties (eau, crème solaire, lunettes...).



## Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

## Relations Parents/ Enfants

**Courrier :** Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse.

**Téléphone :** Il s'agit d'un camp itinérant, aussi il sera impossible de joindre les enfants sauf sur le téléphone portable de la directrice qui vous sera adressé avec la convocation. Des rendez-vous téléphoniques seront fixés tous les deux jours de 18h00 à 20h00 avec les parents sur son portable. Attention tout de même pour les jeunes enfants à ne pas téléphoner trop régulièrement car l'expérience montre que les appels trop nombreux rendent plus difficile l'immersion de l'enfant dans le séjour. Préférez plutôt une conversation sur ce qu'il vit plutôt que ce dont il est éloigné (maison, famille...).

**E-mail :** Vous pouvez correspondre avec votre enfant par mail à [verogara@gmail.com](mailto:verogara@gmail.com).

**Internet :** Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours). L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

## Argent de poche

Une somme de 10 € à 15 € par semaine est suffisante. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ.

## Objets de valeur

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

**ATTENTION !** Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...

## Assurance

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

## Transports

Le voyage a lieu en train jusqu'à la gare d'Agde et repart de Narbonne ou inversement en fonction du séjour.

Les enfants se rendent ensuite à la péniche à pied sans les valises qui seront acheminées par un véhicule.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

## A remettre le jour du départ

### MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

**Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances Pour Tous !**



# Protocole sanitaire – Covid-19

## 1. Le protocole sanitaire

Le fonctionnement des séjours proposés est adapté, de manière à respecter le protocole sanitaire paru le 9 juin pour les Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement, établi par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, ainsi que le Ministère des solidarités et de la santé.

Ce protocole est mis en œuvre à compter du début des vacances scolaires d'été et jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée par les Ministères concernés afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités. La liste des mesures mises en place ci-dessous est donc susceptible d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

### Le protocole sanitaire repose sur 5 fondamentaux :

- La distanciation physique
- Le respect des gestes barrières
- La limitation du brassage des enfants/jeunes
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et des matériels
- L'information et la communication à l'attention des familles et des enfants/jeunes ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement de chaque centre.

### **Conseils pour les parents**

- Expliquer aux enfants/jeunes que les séjours ne se dérouleront pas comme les précédents, s'ils en ont déjà vécu.
- Evoquer avec les enfants/jeunes les nouvelles règles liées aux gestes barrières (je reste à distance de mes copains / je n'apporte pas de matériel (jeux de société, consoles de jeux, ...) / je me lave souvent les mains / je ne me déplace pas comme je veux / les enfants de plus de 11 ans, les animateurs et l'équipe de direction portent parfois un masque / je dois bien respecter les consignes).
- Vérifier la température de vos enfants/jeunes avant de les emmener sur le lieu de rdv du séjour (elle ne doit pas être supérieure ou égale à 38°C). Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et n'y sera pas accueilli.
- Ne pas emporter de jeux collectifs de la maison. Seules les affaires personnelles (vêtements, accessoires, doudous...) et les jeux individuels (livres...) seront acceptés.

- Les encadrants portent un masque lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19. Néanmoins les enfants de plus de 11 ans portent un masque lors d'activités durant lesquelles la distanciation physique n'est pas possible.

Les gestes barrières seront réexpliqués aux enfants/jeunes lors des premiers jours par les animateurs.

Le gel hydro-alcoolique est déconseillé pour les enfants d'âge maternel et élémentaire. Les enfants de plus de 11 ans pourront utiliser du gel hydro-alcoolique, mais dans tous les cas nous privilégierons le nettoyage des mains au savon et à l'eau.

## 2. L'accueil des enfants et des familles

Différents types de séjours peuvent être mis en place sur un même centre :

- Séjour de 7 jours
- Séjour de 14 jours

Les familles peuvent conduire leur enfant directement sur le lieu de séjour. Dans ce cas, leur accueil devra permettre de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières. Les parents devront dans ce cas porter un masque grand public.

Sauf exception, les responsables légaux ne sont admis sur les lieux d'accueil. En cas d'accès, ils doivent être munis de masques.

Les séjours se dérouleront en petits groupes de 15 enfants maximum, plus 2 animateurs.

Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour. Ils peuvent cependant être adaptés pour tenir compte notamment de la nature des activités menées.

Les possibilités d'interaction entre les groupes seront réduites, en organisant les activités et l'utilisation des lieux communs en fonction de ces groupes.

Les personnels encadrants ont connaissance du protocole sanitaire, le respectent et le font respecter par les enfants et les jeunes.



# Protocole sanitaire – Covid-19

## L'accueil des enfants/jeunes Conditions d'hébergement

Le nombre de lits par chambre permettra le respect des règles de distanciation physique. Une distance de 1m entre chaque lit sera respectée.

L'utilisation simultanée de deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche.

Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour. Le linge de lit sera lavé chaque fin de semaine.

Le ménage sera effectué deux fois par jours dans tous les lieux fréquentés par les groupes d'enfants.

Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains seront prévus à proximité des lieux d'accueil et des lieux d'activités.

En cas d'hébergement sous tentes, ces dernières permettront le respect des règles de distanciation physique.

## L'accueil des enfants/jeunes La restauration

L'organisation des temps et l'accès aux lieux de restauration seront conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente. Les jeunes déjeunent en respectant les règles de distanciation physique.

L'organisation du temps de restauration permettra de limiter les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts et attroupements (salières, poivrières, carafes d'eau...)

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physiques que celles appliquées dans le protocole sanitaire de l'hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1m linéaire entre 2 tables).

La désinfection des tables et des dossiers de chaises est effectuée après chaque repas.

Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage dans les salles à manger.

Le lavage des mains sera effectué avant et après le repas.

## L'accueil des enfants/jeunes Les transports

Les règles de distanciation physique s'appliqueront dans la mesure du possible suivant les transports utilisés dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Durant les transports pour se rendre dans les lieux d'hébergement, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes de 15 mineurs voyageant ensemble.

Pour les voyages en car, le véhicule fera l'objet avant et après utilisation, d'un nettoyage complet.

Le chauffeur maintiendra les distances de sécurité avec les passagers et portera un masque grand public lorsque cela ne peut être respecté.

Les enfants de plus de 11 ans devront porter un masque dans les transports et dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

A noter que **la SNCF impose le port du masque** pour toute personne entrant en gare et pour tous les voyageurs y compris les enfants de moins de 11 ans.

## 3. Information des familles

### Suivi sanitaire :

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes au covid-19 chez un enfant/jeune pendant le séjour :

- Il sera isolé immédiatement avec un masque dans l'infirmerie ou dans une salle dédiée.
- **La famille sera contactée sans délai** pour qu'elle vienne chercher l'enfant ou le jeune au plus vite.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.

Si un personnel encadrant présente un ou plusieurs symptômes au COVID-19 : il sera isolé et rentrera à domicile immédiatement.

Un assistant sanitaire, référent COVID-19, sera en charge du suivi sanitaire des enfants/jeunes dans chaque centre.

Il est primordial que votre enfant/jeune respecte les règles sanitaires imposées ainsi que les gestes barrières durant tout le séjour. La sécurité du groupe auquel il appartient et des personnels encadrants en dépend.

En cas de manquement de la part de l'enfant ou du jeune, vous serez informés et une discussion s'engagera autour de la poursuite possible du séjour ou non.

Le Directeur/la Directrice du centre se tient à votre disposition pour toute question relative à l'accueil de votre enfant/jeune au sein du centre, et aux modalités d'organisation de l'accueil.

Vous pouvez également joindre le service UFOVAL au 04.50.52.30.00

## 4. Le rôle des familles

La prise de température de votre enfant avant le départ pour le séjour est primordiale. Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, **l'enfant ne doit pas se rendre sur le lieu de séjour et ne pourra pas y être accueilli**. La famille en informe au plus vite le Directeur/la Directrice du centre.

Les parents jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrières.



Nom et Prénom de l'enfant : .....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	<i>CONSEILLÉ</i>	<i>DANS LA VALISE</i>	<i>SUR SOI</i>	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	7				
PULL ou SWEET dont <b>1Chaud</b>	3				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	1				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
BLOUSON	1				
CHAUSSENS	1 paire				
BASKETS	1				
LUNETTES DE SOLEIL	1 paire				
GOURDE	1				
SAC A LINGE	1				
1 PORTE MONNAIE	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

